



**Commission de Gestion des Taxes Fixes**

Boulevard Carl -Vogt 102/ 1205 Genève

Tél: 022/379.87.99

E-mail: [taxesfixes@unige.ch](mailto:taxesfixes@unige.ch)

Site Web: <https://agora.unige.ch/cgtf/>

**Rapport d'activité de la Commission de  
Gestion des Taxes Fixes pour l'année  
académique 2019-2020**

## Table des matières

1.	Introduction.....	2
1.1	Prestations de la CGTF.....	2
1.2	Critères .....	3
1.3	Composition de la Commission .....	3
2.	Evolution des subventions et du fonds .....	4
2.1	L'impact de la crise sanitaire sur le monde associatif .....	4
2.2	Evolution des subventions ordinaires .....	5
2.3	Subventions extraordinaires .....	5
2.4	Etat du fonds .....	6
2.5	Nouvelles associations enregistrées et reconnues .....	6
3.	Projets soutenus par la Commission .....	7
3.1	Conférences, débats et rencontres .....	8
3.2	Théâtre, spectacles et expositions .....	9
3.3	Journaux et parutions.....	9
3.4	Autres .....	10
4.	Réflexions et actualité de la Commission.....	10
4.1	Plateforme AGORA.....	10
4.2	Amnisties comptables .....	11
5.	Conclusion .....	12

# 1. Introduction

La Commission de Gestion des Taxes Fixes (ci-après nommée « Commission » ou « CGTF ») est un organe prévu par le statut de l'Université dans son article 86. La Commission a pour tâche de gérer un fonds constitué par une part de CHF 9.50 perçue sur les CHF 65.- de taxes fixes semestrielles payées par les étudiant.e.x.s et assistant.e.x.s immatriculé.e.x.s à l'Université de Genève. Ce fonds est dévolu à l'aide aux associations d'étudiant.e.x.s et d'assistant.e.x.s dans la gestion de leurs activités courantes, ainsi qu'au financement de diverses activités associatives ayant un rapport avec la vie universitaire. Le statut prévoit en outre que son fonctionnement général est régi par un règlement adopté par l'Assemblée de l'Université (art. 85 al. 4 statut).

La Commission doit par ailleurs soumettre un rapport d'activité annuel à l'Assemblée de l'Université pour approbation. Le présent document prend en compte les mouvements financiers du fonds DIP COFI concernant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 septembre 2020.

## 1.1 Prestations de la CGTF

Deux types de subventions peuvent être octroyés par la CGTF : les subventions ordinaires, qui sont allouées aux associations reconnues par le Rectorat de l'Université de Genève et sont proportionnelles à leur nombre de membres ; et les subventions extraordinaires, qui sont destinées au financement de projets spécifiques, et sont octroyées sur présentation d'un dossier décrivant le projet et le montant demandé. Diverses prestations destinées à l'ensemble des associations (casiers de stockage, salle de réunion, photocopieuse) sont également réglées par ce fonds. Les coûts de l'entretien des locaux des associations, situés au 102 boulevard Carl-Vogt, sont aussi pris en charge grâce à ce fonds.

Le secrétariat offre un suivi des dossiers aux associations qui déposent une demande de subvention. Ce suivi consiste en des conseils généraux pour l'élaboration des demandes, ainsi qu'en des conseils comptables pour la reddition des comptes des associations. Ce travail est primordial et doit être reconduit chaque année auprès des associations, dont les comités changent annuellement. Il est malheureusement courant que les documents remis au secrétariat soient incorrects ou incomplets. Les secrétaires essaient alors de rencontrer individuellement les personnes actuellement en charge de la trésorerie, afin de faire un point sur leurs

connaissances comptables et de fournir la formation nécessaire à la reddition des comptabilités ordinaires et extraordinaires.

Le secrétariat offre également tout type de renseignements sur l'organisation des associations et sur le fonctionnement de la Commission. Cette dernière prend donc régulièrement soin d'informer les associations et leurs membres de la possibilité de contacter le secrétariat en cas de questions.

Depuis son lancement en 2020, la Commission est également responsable de la plateforme associative en ligne AGORA (voir section 4.1 pour plus de détails).

## 1.2 Critères

Chaque année, la Commission s'efforce d'appliquer strictement les critères fixés pour la distribution des subventions ordinaires. Ces critères sont les suivants :

- La comptabilité ordinaire de l'année académique précédente doit avoir été approuvée par le secrétariat de la CGTF et par le service de la comptabilité de l'Université.
- La comptabilité de chaque subvention extraordinaire accordée par la Commission pour un projet précédent doit, elle aussi, avoir été approuvée par ces deux instances de contrôle. De plus, un compte rendu écrit expliquant l'utilisation faite de la subvention accordée doit être approuvé par le secrétariat de la CGTF.

Les critères concernant spécifiquement les subventions extraordinaires sont détaillés dans les articles 17 à 27 du règlement de la Commission.

## 1.3 Composition de la Commission

La Commission était jusqu'en 2019 composée de cinq membres : un.e assistant.e.x et trois étudiant.e.x.s, tout.e.x.s élu.e.x.s par l'Assemblée de l'Université (art. 1 règlement) pour une période de deux ans renouvelable, ainsi que d'un.e représentant.e du Rectorat, qui bénéficie d'une voix consultative. Constatant une forte augmentation des demandes de subventions comme du nombre d'associations enregistrées et reconnues, la Commission avait durant l'exercice 2017-2018 proposé une modification de son règlement afin de permettre l'ouverture d'un second poste de secrétaire permanent.e.x, et ainsi pouvoir assurer un meilleur suivi de la gestion des comptabilités et des octrois de subventions. Cette demande ayant été accueillie favorablement par l'Assemblée de l'Université (Cf. PV de l'Assemblée du 27 février 2019),

Mme Hélène Widmann est entrée en fonction au mois de mai 2019 en qualité de secrétaire permanente de la CGTF, et a conservé ses fonctions durant cet exercice. Mme Alexia Bonelli a quitté ses fonctions en juillet 2020. La Commission la remercie chaleureusement pour son engagement et sa motivation sans faille. Mara Gómez lui a succédé et est entrée en fonction en septembre 2020. Mme Irène Courtin a remplacé M. Lucas Perrig, membre représentant du corps assistant en décembre 2019. Mme Piera Dell’Ambrogio, adjointe de direction à la division de la formation et des étudiant.e.x.s (DIFE), représente toujours le Rectorat. M. Gerd Rothenberg a rejoint la Commission en tant que représentant du Rectorat suppléant, succédant à M. Mathieu Crettenand. M. Jonas Tarazi a conservé ses fonctions de président de la Commission durant cet exercice, et a été réélu lors de la séance du 8 septembre 2020.

## 2. Evolution des subventions et du fonds

### 2.1 L’impact de la crise sanitaire sur le monde associatif

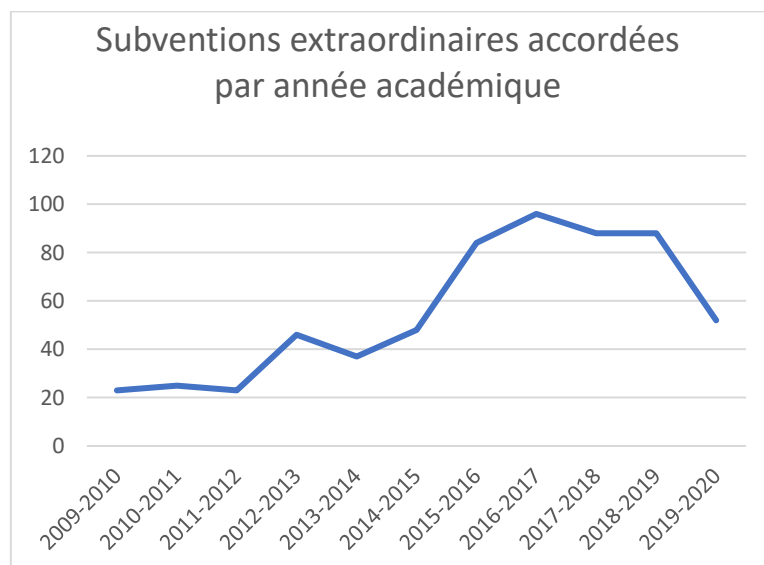
L’année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19, qui a perturbé le déroulement d’une grande partie des activités humaines. Malheureusement, le monde associatif a également souffert de cette crise. La Commission a notamment pu le constater via une forte baisse des demandes de subventions durant le semestre de printemps 2020. L’organisation de conférences, débats, spectacles ou encore de voyages d’études, qui représentaient une part importante des événements soutenus par la Commission, a notamment été largement compromise. La Commission, qui par son rôle bénéficie d’un contact privilégié avec le monde associatif universitaire, a pu constater l’ampleur des difficultés rencontrées, mais également la motivation persistante des étudiant.e.x.s à continuer à faire vivre le monde associatif malgré ce contexte défavorable. Il est également important de souligner que le contexte sanitaire en 2020 a mené de nombreuses associations à organiser des rencontres et événements en ligne, lesquels n’ont le plus souvent pas fait l’objet de demandes de subventions. Ainsi, il serait erroné d’interpréter la baisse du nombre de demandes constaté par la Commission comme un arrêt pur et simple de la vie associative.

## 2.2 Evolution des subventions ordinaires

Les subventions ordinaires sont destinées aux frais de fonctionnement courant des associations reconnues par le Rectorat de l'Université de Genève. Chacune d'entre elles touche une base annuelle de 300 CHF, à laquelle vient s'additionner 5 CHF par membre inscrit.e.x. Les subventions ordinaires sont donc représentatives du nombre d'associations reconnues par le Rectorat de l'Université de Genève, ainsi que du nombre d'étudiant.e.x.s prenant part à leurs activités. Elles constituent un bon indicateur de l'état général du monde associatif universitaire. Néanmoins, les subventions extraordinaires permettent de mieux saisir sa vivacité car elles correspondent au nombre de projets effectivement organisés. La distinction entre ces deux types de subventions est notamment importante durant cet exercice. En effet, les subventions ordinaires étant indépendantes du nombre de projets organisés, la crise sanitaire n'a pas impacté leur nombre ni leur montant.

Lors de l'année académique 2019-2020, 44 subventions ordinaires ont été versées, ce qui constitue une augmentation de 33% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique notamment par le versement rétroactif de plusieurs subventions ordinaires qui avaient été gelées lors des exercices précédents en raison de retards dans la reddition de comptabilités.

## 2.3 Subventions extraordinaires



Le nombre de subventions extraordinaires accordées par la CGTF lors de l'année académique 2019-2020 est de 52. Il s'agit d'une nette diminution comparé à l'exercice précédent, qui avait vu 88 subventions accordées. Il est cependant à noter que malgré cette diminution, le nombre

de subventions extraordinaires distribuées reste significativement élevé si l'on considère l'évolution des subventions sur les dix dernières années. Le dynamisme grandissant du monde associatif de l'Université reste donc à souligner, malgré une année difficile.

## 2.4 Etat du fonds

La Commission s'efforce de maintenir des réserves supérieures à 70'000 CHF afin d'éviter que ses comptes ne deviennent déficitaires, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la vie associative de l'Université. À l'issue de l'exercice 2019-2020, la réserve s'élève à 211'696,14 CHF, ce qui constitue une forte augmentation. À titre de comparaison, celle-ci s'élevait à l'issue de l'exercice précédent à 92'472 CHF. Si la raison principale de ce surplus est évidemment à la crise sanitaire et le faible nombre d'évènements lors du semestre de printemps 2020, on peut également citer comme facteur explicatif un nombre élevé de retour de soldes de subventions extraordinaires. Ceci s'explique par le fait qu'avec l'ouverture du second poste de secrétariat et la diminution du nombre de demandes, plus de temps a pu être consacré à la mise à jour de comptabilités qui restaient en suspens en raison d'une trop forte charge de travail pesant sur le secrétariat durant les exercices précédents. Cet aspect vient donc confirmer la pertinence de l'ouverture du second poste évoquée au point 1.3.

## 2.5 Nouvelles associations enregistrées et reconnues

Chaque année, de nouvelles associations sont créées au sein de l'Université de Genève, témoignant d'une volonté toujours grandissante de la part des étudiant.e.s de participer à enrichir la vie associative au sein de l'Université de Genève. L'exercice 2019-2020 n'a pas fait exception. Ci-après, une liste des associations nouvellement reconnues et enregistrées.

Associations reconnues durant l'exercice 2019-2020 :

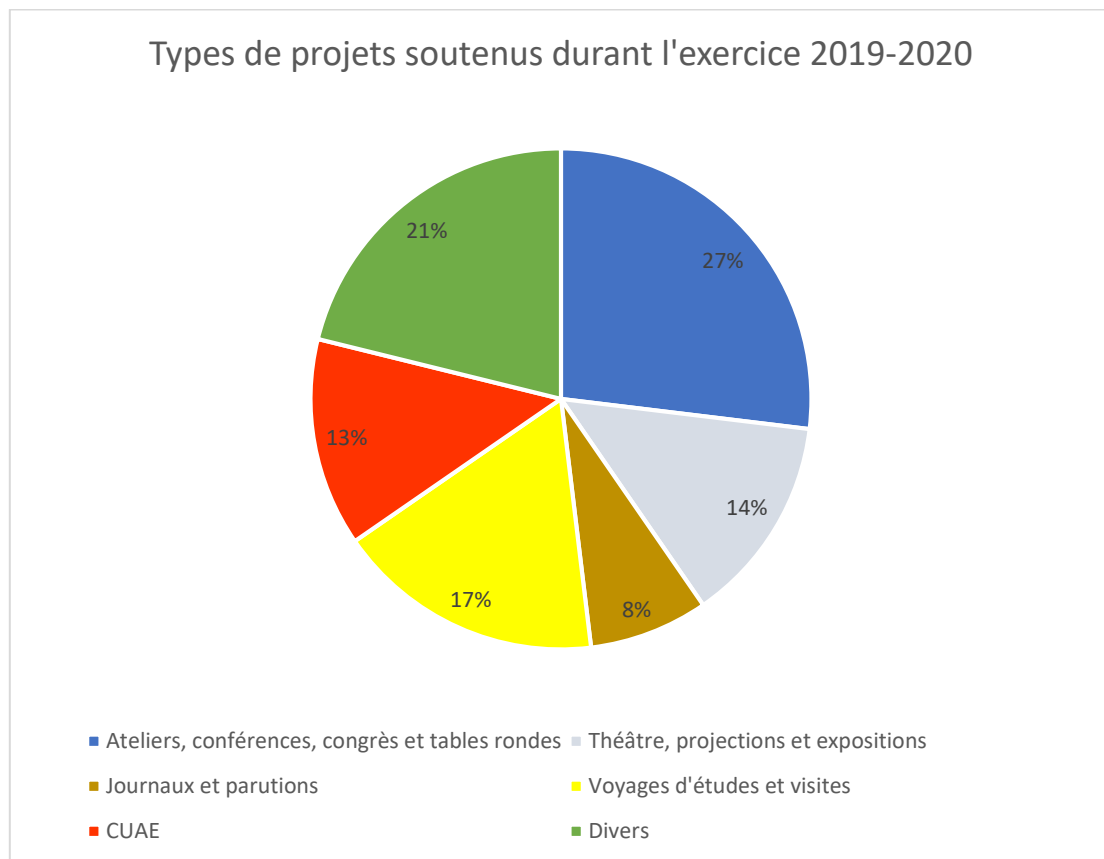
- Association des étudiant.e.s en Langue et littérature anglaises (AELLA)
- Association des étudiants en Sciences biomédicales de l'Université de Genève (AESB)
- Association des étudiants du Centre interfacultaire des Droits de l'enfant de l'Université de Genève (AECIDE)

Associations enregistrées durant l'exercice 2019-2020 :

- Association "Innovation Time des Etudiants de l'Université de Genève"
- Education Against Tobacco - Université de Genève (AET)
- Association des étudiants du Post TeneBrass Band de l'Université de Genève (AEPTB)

- Association "Swiss Diplomacy Student Association de l'Université de Genève" (SDSA)
- Association d'étudiants "Ensemble de folklore Kamzik" de l'Université de Genève
- Association de l'Université de Genève pour la promotion des cultures africaines (KAM'AF)
- Association des étudiant.e.s turco-genevois.es de l'Université de Genève

### 3. Projets soutenus par la Commission



La diversité du nombre de projets soutenus par la Commission durant l'exercice 2019-2020 atteste une nouvelle fois de la motivation émanant du corps étudiant à s'investir dans des projets très divers. On notera un net recul de la part de voyages d'études (qui représentaient 35% des subventions accordées lors de l'exercice 2018-2019), qui était attendu du fait de la fermeture des frontières. La Commission tient également à souligner et se réjouit d'une forte présence d'évènements liés à la thématique du genre émanant de l'ensemble du corps associatif.



Ci-après, une liste non exhaustive d'évènements ayant reçu le soutien de la Commission durant cet exercice.

### 3.1 Conférences, débats et rencontres

L'association des étudiant-e-s en philosophie de l'Université de Genève (PhileAS) a organisé avec le soutien de la Commission la 29<sup>ème</sup> édition de son cycle de conférences semestriel, avec comme invité.e.x.s Anne Meylan, Florian Cova, Andreas Brekke Carlsson et Constant Bonard.

L'Association universitaire pour la promotion des cultures africaines au sein de l'Université de Genève (Kam'Af) a organisé un cycle de débats portant sur des thématiques diverses telles que la place des religions en Afrique, ou encore le concept d'africanité.

Rethinking Economics Genève, groupe d'étudiant.e.x.s militant pour une approche pluraliste et critique de l'économie, a invité la professeure Elisabeth Pruegl, Directrice du "Programme on Gender and Global Change" de l'IHEID, pour une conférence sur les critiques féministes envers l'économie classique, la théorie de la reproduction sociale et les liens entre capitalisme et patriarcat. Cette conférence a été suivie d'un débat animé par Alexia Bonelli, Gagnante du "Prix Genre" de l'Université de Genève pour un essai sur l'économie féministe, et également secrétaire de la CGTF jusqu'à juillet 2020.

L'Association Innovation Time Genève a organisé dans le cadre de la semaine de l'entrepreneuriat une conférence sur l'innovation dans le monde d'aujourd'hui, son importance et la place des jeunes. Elle a invité à cette occasion, Thierry Kneissler, co-fondateur du système de paiement en ligne Twint. En raison de la fermeture de l'Université, la conférence a été diffusée en streaming.



*Un exemple d'adaptation aux contraintes sanitaires : l'association Innovation Time a diffusé en ligne sa conférence « Twint: challenges, innovation and business scale » (la vidéo est maintenant disponible sur Youtube)*

### 3.2 Théâtre, spectacles et expositions

La CUAE, l'ACIL et l'AEL, ont invité le spectacle *Les Silencieuses* à se produire à l'Université. L'inspiration principale de ce dernier provient des rares textes de femmes parlant du plaisir féminin, entre le Moyen Âge et l'époque moderne. Ce spectacle contribue à mettre en lumière les divers facteurs sociaux, politiques et culturels déterminants qui ont contribué à cette mise en sourdine des voix féminines.

L'association UniArt a organisé la cinquième édition d'*UniArt Fait Son Live* (UAFSL), visant à visibiliser les pratiques artistiques des membres de la communauté universitaire. Durant cette soirée, des étudiant.e.s de l'Université ont pu présenter des créations et performances artistiques de types variés.

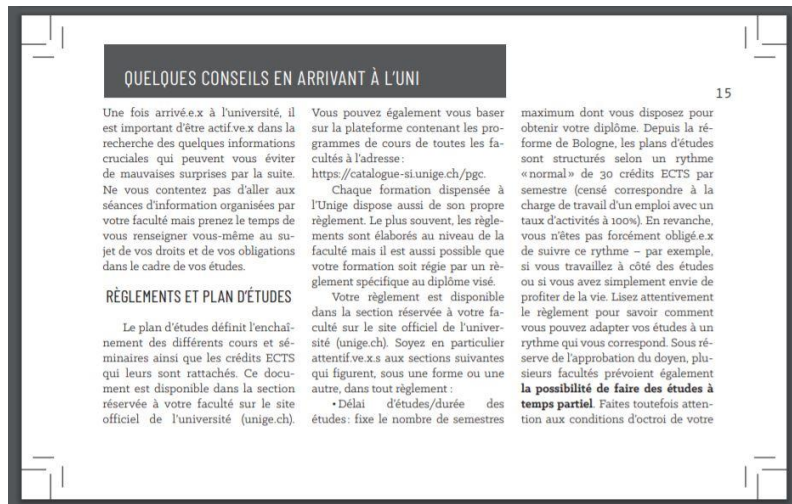


*Un concert durant la soirée « Uniart fait son live #5 », tenue en décembre 2019*

### 3.3 Journaux et parutions

La CUAE a réalisé avec le soutien de la Commission une nouvelle édition de l'agenda-guide pour l'année 2020-2021. Élément incontournable de la vie estudiantine et associative, cet agenda met à disposition de nombreuses informations importantes dont le « guide de l'étudiant.e.x » dont les différentes rubriques sont mises à jour chaque année par le Comité de la CUAE.

L'AEAC a publié le cinquième numéro de la revue *SC.AN*. Cette revue vise à permettre aux étudiant.e.s des Sciences de l'Antiquité de s'essayer à l'écriture et à l'édition, de mettre en valeur leur recherche, ainsi que de partager autour de leurs sujets d'études variés.



Extrait du « Guide de l'étudiante », inclus dans l'agenda réalisé chaque année par la CUAE

### 3.4 Autres

Durant l'exercice 2019-2020, la Commission a soutenu l'association Fréquence Banane, qui forme les étudiant.e.x.s de l'Université au monde radiophonique et journalistique à travers une formation à la fois théorique et pratique, pour le règlement des frais de diffusion de son antenne genevoise.

La Commission apporte de manière régulière son soutien à la Ciguë, coopérative de logement pour personnes en formation. Cette année, à la suite d'une hausse non négligeable des défauts de paiement de loyers en raison de la conjoncture économique liée à l'éclatement de la pandémie, la Ciguë a fait appel à la CGTF pour contribuer à son fonds de solidarité. Celui-ci est destiné à financer les loyers dus des coopérateur.ice.x.s dans l'incapacité de payer ces derniers.

## 4. Réflexions et actualité de la Commission

### 4.1 Plateforme AGORA

Lors de l'exercice 2017-2018, une réflexion avait été lancée par la Commission et ses partenaires intéressés concernant le processus d'octroi de subventions et ses améliorations

possibles. Cette réflexion avait abouti au projet de plateforme fédératrice dédiée aux associations. La CGTF a pris une part active au développement de cette plateforme, et a été désignée comme organe référent et responsable de celle-ci.

Cette plateforme a pour vocation de centraliser l'activité associative. Il a parfois été soulevé que, du fait de la situation géographique de ses bureaux, la CGTF tendait à être méconnue des associations basées hors Uni Mail. Cette plateforme permet donc d'assurer une meilleure visibilité à la Commission, afin que toute association soit informée des prestations offertes par cette dernière de manière claire et complète. Chaque association dispose d'une page personnalisable qui permet à celles-ci de bénéficier d'une vitrine en ligne gratuitement. La plateforme est illustrée par le dessinateur genevois HERJI, ancien étudiant de l'Université.

À l'issue de l'exercice 2019-2020, la Commission tire un bilan positif du lancement d'AGORA. Les retours des associations expriment une satisfaction vis-à-vis de la plateforme, son fonctionnement et ses apports. Le COPIL (comité de pilotage mis en place pour la mise en place de la plateforme et son développement ultérieur) continue de tenir régulièrement des séances, afin de prendre en compte les retours des utilisateurs de la plateforme, et lui apporter des améliorations, notamment la possibilité d'héberger la plateforme sur l'intranet de l'Université, qui est actuellement à l'étude.

#### 4.2 Amnisties comptables

L'ouverture du second poste a, comme évoqué précédemment, permis la mise à jour de dossiers restés en suspens du fait de la trop grande charge de travail lors des exercices précédents. À la mise à jour de dossiers restés en suspens durant plusieurs années académiques, il arrive que les comités des associations concernées aient largement évolué, et que les membres actuels ne parviennent pas à réunir les pièces nécessaires à la justification de certaines comptabilités. En dernier recours, une amnistie comptable peut alors être accordée, permettant à l'association de repartir sur des bases saines et d'éviter de se voir bloquer l'accès aux subventions de la Commission (qui a pour pratique de ne plus octroyer de subventions à une association ayant plus de trois comptabilités non rendues). L'amnistie comptable ne pouvant cependant pas être une pratique courante, la Commission a durant cet exercice initié une réflexion quant à ses pratiques d'octroi de subventions et de suivi des comptabilités, afin que d'assurer une reddition rapide de comptabilités complètes, et ainsi limiter le recours aux amnisties.

## 5. Conclusion

L'année académique 2019-2020 aura été marquée par l'arrivée de la crise sanitaire du Covid-19. Comme on a pu le voir, cette crise et les limitations qu'elle a induit ont eu un impact conséquent sur la vie associative. Néanmoins, ce rapport atteste également de la motivation persistante du corps étudiant à faire vivre et réinventer les activités associatives au sein de l'Université. Malgré un contexte défavorable, de nombreux projets d'une nature très diversifiée ont pu voir le jour.

Le soutien tant financier qu'administratif de la Commission de Gestion des Taxes Fixes, notamment dans une période telle que celle-ci, permet à l'énergie de la communauté étudiante de trouver un aboutissement concret à travers la réalisation de projets ambitieux, et ceci sans l'intervention d'organes de financement privés. Elle continue donc de jouer un rôle important pour la communauté étudiante.